



FEDERATION INTERNATIONALE DES UNIVERSITES CATHOLIQUES

PLAN STRATEGIQUE 2019-2021

'UNE VOIX GLOBALE POUR UN AVENIR COMMUN'

PROEMIUM

Alors que la Fédération Internationale des Universités Catholiques s'apprête à fêter son centenaire, la célébration de ses nombreux succès du passé doit aussi être l'occasion de développer un cadre de transformation pour préparer les universités catholiques aux changements du futur. La FIUC est une fédération basée sur les valeurs qui sert ses membres qui travaillent dans des contextes très variés et qui font face à d'énormes défis. Notre tâche consiste à offrir des réponses à différentes communautés à l'heure où les universités font face à un nouveau monde d'occasions et de bouleversements et que leur mission, leur modèle d'éducation, leur stratégies d'engagement envers la communauté et leurs structures de financement changent. Notre but est d'apporter notre soutien à une coopération mondiale, joignant les voix de nos membres à un engagement global envers une recherche solide et une formation universitaire basée sur les valeurs. Cela demande de convoquer les disciplines et les différentes parties prenantes des régions et les secteurs professionnels en vue de créer un savoir qui servira les causes de la justice et des droits de l'homme, d'apporter notre soutien à la durabilité de notre maison commune et de défendre l'humanité.

Les universités sont au cœur d'un nouveau modèle économique qui n'est plus basée simplement sur l'industrie et les commodités, mais aussi sur

ceux qui possèdent le capital intellectuel, ce qui nécessite des liens plus forts avec les parties prenantes de la communauté. Elles puiseront de plus en plus efficacement dans les ressources à leur disposition car elles doivent répondre à ces besoins changeants de façon flexible. Le fait que nous agirons pour répondre à ces demandes par une éducation basée sur les valeurs constitue notre avantage en tant qu'universités catholiques.

Nous sommes conscients que notre avenir est commun ou ne sera pas. L'enchevêtrement mondial des défis environnementaux, économiques, politiques, culturels et sociaux force nos universités à jouer un nouveau rôle. Les bouleversements technologiques changent la nature du travail, des modes sociaux et d'interactions, des stratégies d'engagement politique, et de l'idée même de l'humain. Dans cette économie, les buts de l'université (à quoi sert l'université?), la nature de ses parties prenantes (qui sert l'université?), le rôle de l'organisation et des stratégies (comment l'université produit-elle le savoir?) et enfin sa pertinence (comment l'université crée-t-elle les valeurs?), obligent des Fédérations comme la FIUC à une responsabilité plus grande et plus profonde.

En tant que Fédération mondiale, la FIUC a forcément pour tâche de créer des ponts entre les géographies et les réalités sociales, d'encourager la collaboration par-delà les disciplines et les modes de production du savoir, de développer des espaces de dialogue entre ses membres (institutions, chercheurs, étudiants) et entre eux et les autres acteurs sociaux. Et elle doit ce faire dans l'esprit de l'Évangile qui éclaire nos actions. Comme le dit le Pape François dans *Evangelii Gaudium*: "Les universités sont un milieu privilégié pour penser et développer cet engagement d'évangélisation de façon interdisciplinaire et intégrée." (*Evangelii Gaudium*, 134). Pour "agir de façon concrète", comme il nous y encourage signifie relever les défis là où ils sont diagnostiqués. Agir de façon concrète signifie donc aussi d'être ambitieux en mettant à profit son rayonnement mondial.

Une Église qui progresse demande des universités qui progressent, qui avancent. Cela veut dire précisément tirer parti du local et du mondial, de notre présence locale et d'un réseau international plus large d'universités, unies par leur identité et engagées à créer ensemble un impact dans un monde qui a de plus en plus besoin d'institutions qui créent une valeur informée par des valeurs.

La FIUC ne peut être vraiment globale que si elle écoute et donc

défend ses nombreuses voix internes si richement diverses, une voix de plusieurs voix. Nous nous engageons à développer des espaces de solidarité durable afin de travailler ensemble à un avenir commun.

I - MISSION STATEMENT

La mission de la FIUC est de contribuer au développement, à la transformation et à la consolidation de l'enseignement supérieur catholique dans le monde, à une société meilleure, au progrès du savoir et à la promotion des valeurs de justice, de solidarité et de durabilité. La Fédération a pour but de soutenir et de promouvoir le leadership intellectuel de ses membres en offrant des réponses éthiquement solides aux problèmes complexes de nos sociétés contemporaines.

II -VISION

Renforcer les voix de l'enseignement supérieur catholique mondial et travailler ensemble pour le bien commun.

III - VALEURS

PROMOTION D'UNE EDUCATION ET D'UNE RECHERCHE DE QUALITE - La Fédération répond aux meilleurs critères de recherche et d'enseignement reconnus au niveau international et encourage leur reflet dans les activités de ses membres tout en gardant à l'esprit que le but de l'enseignement supérieur catholique est la promotion intégrale de la personne.

COLLABORATION INTERNATIONALE - Nous pensons que la science qui bouleverse et l'éducation de professionnels tournés vers l'avenir demandent une coopération pluridisciplinaire dans un environnement d'enseignement supérieur international solide et en réseaux

CONSCIENCE ETHIQUE - Nos activités sont déterminées par notre engagement à renforcer la conscience éthique des universités dans leurs

relations avec les parties prenantes internes et externes et à aider au développement de fortes lignes directrices d'intégrité éthique pour structurer leur mise en oeuvre. Nous nous engageons à soutenir la dignité humaine et à forcer le respect dans les communautés universitaires, indépendamment du genre, du groupe, de l'âge, de la religion et de l'ethnicité.

ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE La catholicité globale de nos activités ne cache pas le fait que la responsabilité première de nos membres est envers leurs communautés locales. La Fédération s'engagera à renforcer les pratiques de responsabilité sociale de ses membres et les soutiendra dans leur engagement envers leurs communautés et les populations qu'elles servent, tout en encourageant un dialogue plus large avec d'autres acteurs sociaux (ONGs, compagnies, associations professionnelles, gouvernement, institutions de recherche).

IV - BUTS

1. Renforcer la voix globale de la Fédération dans tout ce qui a trait à l'enseignement supérieur, aux tendances de recherche, au développement professionnel et à l'impact sur la société;
2. Mettre en œuvre un modèle fort de coopération universitaire entre ses membres et servir le renforcement des capacités, promouvoir la défense des environnements en danger;
3. Promouvoir la qualité de la recherche et de l'éducation des établissements d'enseignement supérieur catholique, soutenir les stratégies de leadership et le développement de la responsabilité sociale et de la durabilité;
4. Rendre la FIUC plus efficace, améliorer la communication avec ses membres et moderniser ses structures;
5. Servir l'Église et soutenir le développement de la science pour le bien commun.

V - INITIATIVES STRATEGIQUES

- A. S'engager avec les différentes voix de la Fédération pour renforcer sa voix mondiale et la défense publique des universités catholiques.
- B. Développer des institutions de qualité et la responsabilité sociale et la durabilité dans les universités catholiques.
- C. Restructurer l'écosystème de recherche de la FIUC et renforcer le dialogue interstitiel.
- D. Renforcer la solidarité et développer les initiatives de renforcement des capacités pour soutenir les universités et les universitaires en danger.
- E. Transformer et moderniser l'organisation en vue d'une plus grande flexibilité, responsabilité, renforcer la communication et la durabilité.

VI - MISE EN OEUVRE

Initiative A - S'engager avec les différentes voix de la Fédération pour renforcer la voix mondiale de l'organisation et la défense publique des universités catholiques.

A.1 Encourager la présence régulière de la FIUC à ses événements régionaux (en personne ou par message video) and développer une communication régulière et des mécanismes d'analyse avec les membres (mels, sites Internet).

A.2 Améliorer la qualité et la quantité d'information sur les membres, leurs besoins, leurs stratégies (plate-forme de coopération).

A.3 Renforcer la coopération avec la Congrégation pour l'Education catholique et participer activement aux initiatives du Saint Siège.

A.4 Renforcer l'engagement régulier avec les organisations internationales (ONU, UNESCO, OCDE, Forum économique

mondial, GFCC, Conseil de l'Europe, Direction et Commission de la Science et de l'Education de l'UE, Centre Nord-Sud, etc.).

A.5 Promouvoir la présence médiatique des responsables de la FIUC dans leurs régions.

A.6.Promouvoir les initiatives de prospection et de tendances pour soutenir la transformation des universités au 21^{ème} siècle (p.e. bulletins d'information, ateliers, séminaires).

A.7 Lancer et diffuser les activités qui promeuvent la tradition intellectuelle catholique et ses liens avec la défense de la maison commune.

Initiative B - Developing quality institutions and furthering social responsibility and sustainability at Catholic universities.

B.1 Soutenir et diversifier les formations des dirigeants, s'adapter aux besoins changeants des établissements et utiliser les nouveaux formats technologiques (Webinaires et plate-formes en ligne) pour améliorer son rayonnement mondial.

B.2. Etablir des partenariats avec les parties judiciaires (universités, fondations et compagnies) pour renforcer son rayonnement et faire connaître les programmes de la FIUC aux régions reculées.

B.3. Appliquer les indicateurs d'impact social mesurables pour créer un palmarès de la FIUC de la responsabilité sociale (sociétale, environnementale, culturelle, ministère de campus).

B.4. Soutenir la mise en oeuvre des principes du *Veritatis Gaudium* et coopérer avec AVEPRO, p.e. en créant un pool d'experts sur les différents secteurs de la R&D.

B.5. Soutenir et diffuser les meilleures pratiques d'innovation (en enseignement, recherche et transfert des connaissances) et créer un prix de la FIUC pour les reconnaître.

B.6. Soutenir l'internationalisation de l'enseignement supérieur catholique (p.e. par des séminaires de formation pour les responsables des relations internationales, diffuser l'information

sur les différents systèmes et cultures universitaires, en promouvant la formation en diversité, en soutenant la représentation conjointe aux événements internationaux comme la NAFSA et l'EIEA).

B.7. Créer un groupe de travail pour le leadership des femmes.

B.8. Renforcer les liens entre les directeurs des universités membres et encourager un dialogue régulier sur le développement de l'enseignement supérieur mondial. P;e. .
Création du Forum annuel de la FIUC sur les Nouvelles Frontières pour les Leaders universitaires.

Initiative C - Restructurer l'écosystème de recherche de la FIUC et développer le dialogue interstitiel.

C.1. Restructurer le Conseil de Recherche de la FIUC et l'ouvrir au dialogue avec des experts externes.

C.2. Gérer la qualité des travaux des groupes sectoriels, renforcer la responsabilité et mettre en œuvre des mesures de transformation (où nécessaire).

C.3. Diffuser l'information sur les projets globaux (Plate-forme de coopération) et créer des partenariats avec les membres à l'échelle mondiale.

C.4. Promouvoir le développement de réseaux de R&D internationaux entre ses membres (p.e. SACRU). Développement d'Alliances des Connaissances (Interuniversitaire) et d'Alliances d'Innovation (Université/industrie/affaires).

C.5. Promouvoir la transdisciplinarité en créant des groupes de recherche sur les problèmes mondiaux avec un accent sur l'intégration des propositions des sciences humaines et des sciences.

C.6. Elaborer des documents de politique sur les nouvelles frontières de la recherche et de l'éducation.

Initiative D - Renforcer la solidarité et développer les initiatives de renforcement des capacités pour aider les universités et les universitaires en danger.

D.1. L'initiative Connaissances pour l'Afrique dont le but est de créer une plate-forme compétitive pour la formation des universitaires des universités catholiques africaines et reconnaître leurs travaux sur place grâce à des partenariats pour développer les formations en ligne; évaluer la mise en œuvre de programmes pilotes pour le renforcement des capacités et l'innovation locale et la concentration de postes de formation en recherche évalués sur une base compétitive.

D.2. Soutenir les universités en danger par des conseils, le renforcement des capacités, des échanges internationaux d'étudiants et d'enseignants.

D.3. Développer plus avant le réseau sur les migrants et les réfugiés.

D.4. Soutenir les programmes communautaires et l'enseignement basé sur les services.

Initiative E - Transformer et moderniser l'organisation en vue d'une plus grande flexibilité, responsabilité, renforcer la communication et la durabilité.

E.1. Développer la stratégie de la transition numérique de la FIUC.

E.2. Restructurer les statuts pour promouvoir l'efficacité, la transparence et la responsabilité.

E.3. Moderniser le modèle d'organisation de la Fédération et professionnaliser ses méthodes de rapports (p.e. comité d'audit et rapport annuel basé sur la performance quantifiée).

E.4. Améliorer la communication interne et avec les membres.

E.5. Améliorer la responsabilité des transferts de la FIUC aux groupes sectoriels et mettre en œuvre un nouveau système compétitif pour les subventions basé sur les projets.

E.6. Améliorer les activités de recherche de fonds et œuvrer pour la solidité des finances de la Fédération.

VII - FEUILLE DE ROUTE
(voir Annexe)

VIII - SURVEILLANCE ET INDICATEURS CLES DE PERFORMANCE (ICP)

La mise en oeuvre des objectifs et des mesures stratégiques sera gérée chaque année par des ICP et complétée par des enquêtes régulières auprès des membres de la FIUC. Les ICP seront qualitatifs et quantitatifs et les résultats seront transmis chaque année aux membres et évalués lors de l'Assemblée générale tous les trois ans.